



Ne peut-on pas tout simplement déclarer son bar comme bar fumeur ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 21 novembre 2007

Ne peut-on pas tout simplement déclarer son bar comme bar fumeur ?

Réponse :

La loi ne prévoit pas cette possibilité.

L'interdiction de fumer est une mesure extrêmement populaire qui le devient encore plus lorsqu'elle est réellement appliquée.

Votre question pourrait être à nouveau posée lorsque les Français auront enfin goûté au plaisir de ne plus être enfumé. Il faut en effet, et la loi l'a enfin prévu clairement ainsi, imposer cette protection pour que l'on se rende rapidement compte que la situation précédente était insupportable.